



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AUX REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION MIXTE
DE L'ORGANISATION POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ET DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ***

Jeudi 29 février 1968

Nous avons la joie de saluer en vos personnes les représentants de la Commission Mixte de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture et de l'Organisation Mondiale de la Santé, réunis ici pour mettre au point les normes du Codex Alimentarius. Volontiers Nous vous manifestons Notre profonde estime, Nos sincères encouragements et Nos vœux cordiaux.

Votre travail laborieux rejoint en effet les préoccupations que Nous exprimions l'an passé: «Les efforts, même considérables, qui sont faits pour aider au plan financier et technique les pays en voie de développement seraient illusoires, si leurs résultats étaient partiellement annulés par le jeu des relations commerciales entre pays riches et pays pauvres» (*Populorum progressio*, § 57).

Mais, Nous en avons bien conscience, il ne suffit point de dénoncer le mal ou de faire appel aux bonnes volontés d'une façon générale: il faut chercher les voies réalistes qui permettront d'apporter des solutions efficaces. Aussi faisons-Nous appel à ceux qui peuvent mettre en action les moyens adéquats: «Des conventions internationales, à rayon suffisamment vaste, seraient utiles, elles poseraient des normes générales en vue de régulariser certain prix, de garantir certaines productions, de soutenir certaines industries naissantes» (*ibid.* § 61).

Votre effort, Nous semble-t-il, s'inscrit dans ces perspectives, puisqu'il aide les pays exportateurs de produits alimentaires à présenter leurs productions sous une forme qui les fassent accepter dans les pays importateurs. Ainsi, tandis que les consommateurs de ceux-ci obtiennent une plus grande satisfaction, les producteurs de ceux-là trouvent des débouchés plus sûrs et des revenus qui les aident à équilibrer leur économie. Puisse cet effort de mise au point de normes alimentaires, accompli avec la collaboration d'un nombre croissant de gouvernements, contribuer

à rétablir «entre partenaires au moins une certaine égalité des chances» (*ib.*), comme Nous l'appelions de Nos vœux.

C'est bien le but à atteindre en effet: non pas renforcer les privilèges des nations déjà favorisées, mais permettre à tous les peuples d'accéder à des conditions de vie plus dignes, où les carences de la faim ne soient plus un spectre redoutable, où «le pauvre Lazare puisse s'asseoir à la même table que le riche» (*ibid.* § 47).

Dans cette perspective, Nous encourageons volontiers les efforts communs de la F.A.O. et de l'O.M.S. au service de la communauté mondiale et de tout cœur Nous appelons sur vos personnes, et sur le labour de votre Commission, les grâces de lumière du Dieu Tout-Puissant.

* * *

While bidding you a heartfelt welcome, Gentlemen, We wish to assure you of the high importance We attribute to your discussions of alimentary norms in the Mixed Commission of the Food and Agriculture Organization, and of the World Health Organization.

In fact, by your efforts to establish world-wide standards for food preparation, labelling and grading, you contribute towards closer communications and a more intimate physical communion between the peoples of the world, and particularly between the less developed and the more developed nations.

The consequent wider availability and acceptance of foods Will constitute your achievement «to multiply bread so that it suffices for the tables of mankind» (*United Nations*, Oct. 4, 1965). We referren to such high purposes recently, in Our Encyclical Letter on the Development of Peoples, asserting that «Every nation must produce more and better quality goods to give to all its inhabitants a truly human standard of living, and also to contribute to the common development of the human race» (No. 48). And We noted further that «the present situation calls for concerted planning . . . (which) presupposes careful stuly, the selection of ends and the choice of means, as well as a reorganization of efforts to meet the needs of the present, and the demands of the foreseeable future» (No. 50).

It is therefore a pleasure for Us to commend and encourage the work of your Commission, which so nobly responds to those requirements; while We invoke upon you, pour deliberations, your collaborators and your respective nations, richest divine graces and favours.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.10 p.3.

Insegnamenti di Paolo VI, vol. VI, p.85-87.

L'Osservatore Romano, 2.3.1968 p.1.

© Copyright - Libreria Editrice Vaticana